

Rapport du président

Chers membres de l'Association Suisse du Froid.

Il est difficile par les temps qui courent de ne pas perdre quelques mots sur le COVID. Ce virus qui a fortement impacté notre vie depuis le mois de mars. Virus que le téléjournal nous présentait encore en décembre 2019 comme étant un problème chinois et qui bien évidemment n'allait jamais toucher notre beau pays. C'est en tout cas bien ce qu'on espérait tous.

Nous voici quelques mois plus tard les deux pieds dans la réalité. Dans ce monde globalisé et fortement interconnecté, ce ne sont non seulement les avancées technologiques et le monde économique qui se développent rapidement, mais bien également ces petits virus qui peinent à s'arrêter aux frontières.

Heureux ceux, qui à ce jour, n'ont pas encore eu d'effets négatifs à cause de l'apparition de ce virus.

Les activités de l'Association Suisse du Froid sont malgré la phase du LOCK DOWN en printemps allées de bon train. Après un très grand focus "communication" en mars et avril pour vous informer des comportements à adopter et les possibilités de limiter d'éventuelles pertes économiques, nous avons très rapidement poursuivi le travail dans les différentes commissions. Vous trouverez des détails dans les rapports des commissions que je vous recommande vivement de consulter.

J'aimerais toutefois ne pas être sans citer quelques projets et travaux effectués :

Après plusieurs mois de travail et d'échanges avec le SEFRI, la révision de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale des métiers du froid a pu être achevée et l'adaptation des plans et des nouveaux supports de formation sont en phase de finalisation.

Avec ça, les examens de fin d'apprentissage très controversés verront leur fin et seront normalement remplacés à partir de l'année 2025.

Le permis de manipuler les réfrigérants montrera dès 2021 définitivement son nouveau visage et permettra de vérifier également les compétences pratiques minimales requises.

Dans l'air du temps, de nouveaux cours pour la manipulation des gaz inflammables sont disponibles.

Un dialogue avec l'ESTI a été engagé. Il a pour objectif de faire valider les leçons d'électrotechniques dispensées durant l'apprentissage et d'avoir accès à la dérogation 15.4 sans que nos futurs détenteurs de CFC soient encore obligés de suivre des cours supplémentaires.

Les formations OIBT 15 ont été revues et se présentent maintenant avec un programme plus flexible et plus accès sur la pratique.

Un grand pas a également été fait dans la professionnalisation de la gestion financière et administrative de notre association. Après une année de transition, les processus sont de mieux en mieux rodés et il ne reste que les réglages fins à faire.

Au niveau de la communication et du marketing, vous auriez certainement remarqué les améliorations apportées à notre site et la parution plus régulière de nos newsletters.



Pour mieux faire connaître notre métier et attirer les jeunes, nous misons depuis peu également sur une activité suivie dans les médias sociaux comme Instagram et Facebook. Je profite de l'occasion pour vous inviter à vous abonner, suivre et partager les messages sur ces canaux. C'est grâce à votre partage et votre intérêt que notre réseau va s'étendre.

Grâce aux activités politiques nous voyons, enfin, la possibilité d'étendre les contrôles ORR-Chim à d'autres cantons romands que le Valais.

Les secrétariats de la ASF et du SVK ont intensifié leurs échanges. Cela se ressent p.ex au niveau des échanges des bases de données pour les cotisations au fonds de formation, mais également au niveau de synergies utilisées pour la mise en place des nouveaux cours et la plateforme d'examens digitales.

Le dialogue avec d'autres associations nous permet de proposer nos formations à un public plus large et de gagner en poids sur des dossiers d'envergures pour notre métier.

Vous constaterez que les acteurs de notre association n'ont pas chômés. Ils ont investi d'innombrables heures dans le travail pour l'association même en cette période de COVID. Cela est valable également pour l'engagement des collaborateurs du Centre Patronal qui nous sont d'un grand soutien.

Un très grand MERCI à vous tous ! Je vous demande de me rejoindre et de les applaudir fortement.

Il faut aussi savoir que les nouveaux cahiers de charges pour les formations nous poussent à faire des investissements importants dans notre infrastructure. Les prix de certaines formations ont été adaptés pour tenir compte de la durée des cours et du matériel que nous devons mettre à disposition.

Dans mon rapport je n'aimerais pas être sans vous remercier de votre confiance, votre intérêt pour notre métier et vos contributions qui nous permettent d'année en année à faire évoluer nos offres et l'engagement pour notre métier de frigoriste passionnant et indispensable pour le bien-être de la population.

Et n'oubliez pas. Le métier continu son évolution. Ne loupez pas les opportunités de rester à jour et consultez notre programme de formation.

Pour conclure, je vous souhaite pleines d'idées créatives, plein d'énergie à vous et tout votre entourage, une bonne santé et une bonne continuation.

Au plaisir de vous revoir tout bientôt.

Heinrich Esseiva

Président
Association Suisse du Froid